

Critères d'évaluation et méthode de sélection

DP : Services professionnels pour une étude de faisabilité pour les Infrastructure de production de matériel pour essais cliniques (IPMEC)

Processus d'évaluation de la soumission : La proposition sera évaluée et cotée conformément aux critères particuliers énoncés dans le présent document. Il est impératif de fournir suffisamment de détails dans la proposition pour que la réponse du soumissionnaire décrive complètement son offre.

Méthode de sélection : Score technique combiné le plus élevé (70 %) et prix (30 %) avec une note consensuelle minimum de 70 %.

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- (a) être conforme à toutes les exigences de l'appel d'offres;
- (b) respecter tous les critères d'évaluation obligatoires;
- (c) obtenir la note consensuelle minimale requise de 70 % des points pour les critères d'évaluation technique (*exigences cotées*)

Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences (a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle dont le prix évalué est le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissions recevables ayant obtenu la note technique (70 %) et le prix (30 %) combinés le plus élevé selon le processus d'évaluation décrit ci-dessus seront recommandées pour l'attribution d'un ou plusieurs marchés.

Le CNRC peut accepter des non-conformités mineures à sa seule discrétion. Les non-conformités mineures peuvent être définies uniquement selon la propre interprétation du CNRC.

Exigences obligatoires

Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les exigences obligatoires décrites ci-dessous. Ces exigences seront évaluées par « Oui » ou « Non ». Si le soumissionnaire ne satisfait pas à l'une des exigences obligatoires, la proposition sera déclarée non recevable et rejetée d'emblée.

Les propositions doivent clairement indiquer la capacité de l'entreprise à satisfaire aux exigences obligatoires (par exemple, en indiquant les numéros de page pertinents de la proposition par rapport à l'exigence obligatoire). Le CNRC se réserve le droit de demander une validation supplémentaire de tout élément de conformité à une exigence.

Tableau 1 : Exigences obligatoires

Exigences obligatoires		
Exigence	Critères obligatoires	oui/non
O-1 Au moins un projet de vaccin complété après 2017	Le consultant doit inclure une fiche technique récapitulative d'au moins un projet de biopharmaceutique réalisé entre 2018 et 2023	
O-2 Langue de travail	Au moins la moitié des membres de l'équipe d'ingénierie (sur place) doivent être capables d'écrire et de parler le français et l'anglais (niveau intermédiaire). L'expert-conseil gestionnaire de projet doit avoir un niveau de français avancé pour participer aux réunions de coordination qui pourraient se dérouler uniquement en français.	

	https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sat-ths/clients/competences-proficiency-fra.html	
--	---	--

Exigences cotées

Les soumissionnaires doivent obtenir une note consensuelle minimale de 70 points dans les exigences cotées pour être jugés admissibles et passer à l'étape suivante du processus.

Tableau 2 : Exigences cotées

Exigences cotées			
Exigence	Critère d'évaluation	Note maximale	Section/ page de référence dans la proposition du soumissionnaire
E-1 Bonnes pratiques de fabrication (BPF) et compétences de l'équipe	<p>L'équipe du projet devrait avoir une connaissance approfondie et une expérience avérée des BPF canadiennes, des current Good Manufacturin Practices (cGMP) de la FDA et des BPF de l'Eudralex.</p> <p>E1.1 L'entreprise devrait avoir de l'expérience dans la fabrication de vaccins biotechnologiques – 2 points par projet pour un maximum de 10 points. (10 points)</p> <p>E1.2 Le gestionnaire de projet devrait avoir au moins 15 ans d'expérience dans le domaine des BPF et de l'environnement pharmaceutique, les points seront attribués au prorata des années d'expérience. (15 points)</p> <p>E-1.3 Les responsables de discipline doivent avoir au moins 10 ans d'expérience dans les BPF et l'environnement pharmaceutique, 3 points par gestionnaire (Mécanique, électrique, architecture, procédé et validation) au prorata des années d'expérience – pour un maximum de 15 points. (15 points)</p> <p>Définition vaccin biotechnologique : Design d'une usine de production de vaccin à l'aide de bioréacteurs avec des équipements de procédés en production et purification.</p> <p>Les points d'expérience seront attribués au prorata de la demande. Exemple : si le gestionnaire de projet n'a pas 15 ans, le nombre d'année sera divisé par 15 et multiplié par 10 pour avoir la note attribuée.</p>	40 points	

DP 23-58010, Annexe B — Critères d'évaluation et méthode de sélection

<p>E-2 Compréhension démontrée du travail et de son exécution</p>	<p>La proposition doit démontrer une compréhension claire du travail et des problèmes qui pourraient survenir. Démontrer une compréhension approfondie des besoins ne consiste pas à simplement répéter les formules de l'énoncé de travail. Cette démonstration de la compréhension du travail devrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • survol des questions en jeu (5 points) • description de la méthodologie/approche proposée (8 points) • précisions sur la manière dont la méthodologie/approche proposée sera mise en œuvre pour garantir la validité et la fiabilité des résultats (10 points) • discuter des défis et des risques associés aux tâches proposées, y compris tout impact sur la qualité, les coûts ou le calendrier du projet, et la démonstration de la capacité à proposer des solutions et des stratégies pour relever ces défis (7 points). <ul style="list-style-type: none"> • Voir l'annexe C – Critère Grille Analyse pour information grille d'analyse 	<p>30 points</p>	
<p>E-4 Plan de travail du projet et niveau d'effort</p>	<p>La proposition doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une description de la stratégie, du plan et du calendrier de travail proposés incluant les jalons (GANTT), y compris la méthode proposée pour la coordination de la gestion du projet et la liaison avec le CNRC (20 points); <ul style="list-style-type: none"> • Voir l'annexe C – Critère Grille Analyse pour information grille d'analyse 	<p>20 points</p>	
<p>E-5 Impression générale</p>	<p>Exhaustivité et rigueur générales de la proposition. (clarté, concision, structure, méthodologie, cohérence) (2 points chacune)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir l'annexe C – Critère Grille Analyse pour information grille d'analyse 	<p>10 points</p>	
<p>Total</p>		<p>100 points</p>	

1.3 Exigences financières

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères financiers obligatoires inscrits dans le tableau inséré ci-dessous. Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères financiers obligatoires seront déclarées non recevables.

La proposition financière doit être soumise à l'aide du tableau de tarification fourni ci-dessous.

Dans la proposition financière, les soumissionnaires doivent présenter les montants en dollars canadiens, conformément au tableau de tarification fourni. Le soumissionnaire doit remplir le barème de tarification ci-dessous et le joindre à sa soumission électronique comme pièce jointe.

Le taux quotidien tout compris proposé par le soumissionnaire en réponse à une demande de propositions et pour le contrat subséquent s'appliquera là où les travaux seront effectués au Canada, selon les précisions de la demande de propositions et le contrat subséquent.

Le taux quotidien tout compris et les autres dépenses incluses dans la tarification ci-dessous doivent inclure le coût total estimé de toutes les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour les travaux décrits dans l'énoncé des travaux.

Équipe de projet (veuillez énumérer le responsable du projet et le personnel)	TAUX QUOTIDIEN TOUT COMPRIS PROPOSÉ PAR HEURE* (en \$ CA) (A)	Niveau d'efforts estimé (B)	Coût estimatif total : (en \$ CA) [a x b]
Coût total estimé (A x B pour toutes les ressources proposées) :			\$
Autres dépenses telles que les voyages, les fournitures, les communications, etc.			\$
Prix total de la soumission (coût total estimé + autres dépenses) :			\$

*une journée de travail normale est de 8 heures.